

Lieu	:	Espace St-Marc – Le Châble
Heure	:	20 h ⁰⁰
Présidence	:	William Besse
Membres	:	Norbert Fellay
Excusé	:	Yves Bruchez
Secrétaire	:	Catherine Dumoulin
Commission bourgeoisiale	:	Léonard Perraudin, Jean-Sébastien Bruchez, Maurice Guigoz, Charles Corthay,
Excusés / absents	:	François Veuthey, Alexiane Bruchez, Jean-Henri Filliez

ORDRE DU JOUR :

1. Bienvenue / Contrôle des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation / modification de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2019
5. Agrégation bourgeoisiale - décision
6. Comptes 2019 – décision :
 - 6.1 Présentation des comptes
 - 6.2 Rapport de la commission bourgeoisiale
 - 6.3 Rapport de l'organe de révision
 - 6.4 Approbation des comptes
7. Fusion – Création de la Bourgeoisie Val de Bagnes - information
8. Divers

PROCES VERBAL :

1. Bienvenue / Contrôle des présences

L'assemblée est ouverte à 20h00 par MM Eloi Rossier et William Besse qui souhaitent la bienvenue aux bourgeois présents. Il s'agit de la dernière assemblée de la Bourgeoisie de Bagnes. Dès 2021, il s'agira de la nouvelle Bourgeoisie Val de Bagnes.

Présence : 77 bourgeois habilités à voter / 1 bourgeois sans droit de vote / 2 non-bourgeois

2. Nomination des scrutateurs

MM Raphaël Fellay et Charles Corthay sont nommés scrutateurs.

3. Approbation / modification de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est accepté.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2019

Aucune remarque, le procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2019 est approuvé.

5. Agrégation bourgeoisiale - décision

L'agrégation de la famille Treindl soit, M. Johannes Treindl, son épouse Suzanne et leurs filles Mila et Zoé, est soumise à l'assemblée.

Leur parrain, M. Florian Michellod, décrit en quelques mots leurs parcours, activités et intégration à Verbier.

L'assemblée accepte l'agrégation bourgeoisiale de la famille Treindl, M. Johannes Treindl, Mme Suzanne Treindl et leurs filles Mila et Zoé, à l'unanimité.

M. Treindl remercie l'assemblée de les avoir acceptés au sein de la Bourgeoisie de Bagnes.

6. Comptes 2019 - décision

6.1 Présentation des comptes

En préambule, William précise le processus décisionnel de la Bourgeoisie. Le Conseil Communal est l'organe exécutif de la Bourgeoisie. La commission municipale de la bourgeoisie analyse les dossiers, comptes et budgets et soumet son préavis au conseil communal pour décision. Les comptes et les budgets ainsi que certains dossiers doivent être soumis à l'assemblée bourgeoisiale pour décision finale.

Les comptes 2019 sont présentés par le chef des finances, M. Jérôme Maret. Ils ont été présentés à la commission bourgeoisiale en date du 13 mai dernier puis approuvé par le Conseil communal en date du 16 juin 2020. L'assemblée bourgeoisiale initialement prévue en juin n'a pas pu se tenir en raison de la situation sanitaire actuelle.

Les comptes 2019 sont qualifiés de bon. Ils clôturent sur un excédent de revenus de CHF 248'337.37, nettement supérieur au budget. L'exercice du service forestier et également qualifié de très bon.

Les investissements 2019 se montent à CHF 253'318.32. La fortune nette se monte à CHF 9'552'507.42.

6.2 Rapport de la commission bourgeoisiale

Le rapport de la commission bourgeoisiale est présenté par M. Léonard Perraudin (*rapport en annexe*). La commission propose d'accepter les comptes 2019.

6.3 Rapport de l'organe de révision

Le rapport de l'organe de révision, BDO SA, est présenté à l'assemblée. En conclusion l'organe de révision recommande à l'assemblée d'accepter les comptes 2019.

6.3 Approbation des comptes

L'assemblée accepte les comptes 2019 à l'unanimité.

7. Fusion – Création de la Bourgeoisie Val de Bagnes - information

Le président Eloi Rossier informe de l'état des lieux des travaux préparatoires pour la mise en place de la nouvelle commune Val de Bagnes et de la Bourgeoisie Val de Bagnes. Ces travaux avancent bon train. La nouvelle organisation se profile avec la nomination de directeurs opérationnels pour les dicastères.

La décision sur le fonctionnement futur du service forestier, soit, maintien d'un service, soit, création d'un triage forestier, sera prise au début de l'année 2021 et mise en place pour 2022.

Les deux conseils communaux de Bagnes et de Vollèges ont demandé une analyse précise des deux systèmes de fonctionnement avant de préavisier leur choix et de le soumettre à l'assemblée bourgeoisiale Val de Bagnes pour décision.

8. Divers

1. Action de la Bourgeoisie

- Tous les bourgeois présents à cette assemblée pourront bénéficier d'un rabais sur les sapins de Noël, à prendre au service forestier.
- Le bourgeois bénéficiera d'un prix préférentiel sur toute commande d'objet (table, banc, bac,...) passée durant la période de décembre à mars.

2. Bilan du service forestier

Le garde-forestier, Stéphane Latapie, fait part du bilan forestier de cette dernière législature, notamment sur la gestion des forêts de protection, la biodiversité et les différents projets forestiers.

Avant de clore cette séance, c'est avec une beaucoup d'émotion que William Besse revient sur ses huit années de législature au sein de la commission "Bourgeoisie" et les multiples dossiers qu'il a eu à traiter. Il remercie toutes les personnes avec qui il a pu travailler et qui l'ont entouré dans sa fonction.

La partie officielle est close à 21 h ¹⁵.

Pour la commission « Bourgeoisie »:

Le Président
William Besse

La secrétaire
Catherine Dumoulin